

Le choix anthroponymique en Algérie, des orientations du passé à la mondialisation

Dr. Jugurta MILOUDI*

Université de Bouira, Algérie, j.miloudi@univ-bouira.dz

Date de réception: 20/03/2022 –Date d’admission: 21/05/2022-

Datedepublication: 01/06/2022.

Le résumé:

La présente analyse lexico-sémantique des anthroponymes en Algérie permet de mettre l’accent sur les motivations qui sous-tendent le choix des prénoms opérés par les parents. Le poids des traditions ancestrales qui influent sur les orientations des parents se trouve, dans certaines conjonctures, inapproprié notamment quand des évènements sociopolitiques font surface.

Ainsi, les parents semblent de plus en plus libérés des traditions anthroponymiques et de nouvelles règles déterminent ce paradigme dénominatif. La tendance actuelle semble diriger le choix des parents vers une orientation moderne qui recouvre le prénom choisi des sèmes dépourvus de toute appartenance régionale.

Mots-Clés: Anthroponymie; prénom; Bouira; tradition ; onomastique.

Abstract:

The presence of lexico-semantic analysis of anthroponymy in Algeria allow so emphasize the motivations that under lie the choice of first names made by parents. The importance of ancestral traditions that influence parents' orientations is, in certain circumstances inappropriate, especially when socio-political event sap pear on the surface.

*Auteur correspondant.

Thus, parents seem more and more released and new rules determine this denominational paradigm. The current trend seems to direct the choice of parents towards a modern orientation that covers the chosen first name with sow devoid of any regional affiliation.

Keywords: Anthroponymy; first name; Bouira; semantics; onomastics.

INTRODUCTION

Cette étude s'inscrit dans une optique onomastique dont le but étant d'analyser et de démontrer les différents facteurs qui président aux choix anthroponymiques opérés par les parents dans la région de Bouira. En tant qu'élément représentatif du patrimoine immatériel de la société, cette partie du discours n'a pas cessé de susciter la curiosité des chercheurs dans plusieurs branches scientifiques.

Dans cette recherche, nous tenterons de cerner les motivations qui sous-tendent les choix des noms propres dans la région de Bouira. L'anthroponyme serait-il un signe qui symbolise pour les parents la sauvegarde des valeurs traditionnelles à perpétuer aux nouvelles générations ou plutôt comme une passerelle qui permet de mener le dénommé vers d'autres horizons. Qu'en est-il des facteurs déterminant l'opération d'attribuer les prénoms dans la région de Bouira? Les choix des parents en matière d'anthroponymie sont-ils motivés ou non?

Afin de répondre à ces questions, nous avons proposé un questionnaire aux étudiants de l'université Akli Mohand Oulhadj de Bouira pour recueillir les informations suivantes : le prénom de l'informateur, ceux de ses parents, ceux de ses frères et sœurs et surtout ceux qui ont attribué ces prénoms et pourquoi?

La population ciblée par cette analyse est constituée de 1000 personnes réparties en trois tranches d'âge. La première population ciblée est celle des sujets très jeunes, âgés de moins de quinze (15) ans ; la deuxième va de 16 à 45 ans et la dernière concerne les sujets ayant plus de 46 ans. Nous estimons que ce choix de corpus serait, dans le cadre de cette analyse, suffisamment représentatif du processus

d'attribution des noms propres dans la région de Bouira d'autant plus que notre enquête remontent à l'époque coloniale. Par ailleurs, il nous semble plus adéquat de vérifier par ailleurs la relation entre l'opération d'attribution des prénoms et les événements sociopolitiques qui ont marqué le pays. Avant de procéder à l'analyse du corpus, nous allons rappeler quelques aspects théoriques qui abordent le nom propre.

1. Autour du nom propre

Le nom propre est une notion très large. En effet, depuis *Le Cratyle*, ce concept n'a pas cessé d'être un sujet de préoccupation majeure pour les philosophes, les logiciens ou les linguistes. L'une des difficultés que ces derniers ont rencontrées pour définir le nom propre réside dans sa classification en tant qu'unité significative ou non à laquelle s'ajoute l'hétérogénéité de ses différents types d'emploi. La pléthore des approches traitant cette unité linguistique divergent sur des axes assez variés et font qu'on n'a pas une définition satisfaisante de cette catégorie large et assez complexe du discours. Comme le précise J.-L. Vaxelaire: « il est courant de lire tout et son contraire sur le nom propre »⁽¹⁾.

1.1.1. Critères d'identification du nom propre

Parmi les critères définitoires qui permettent d'identifier le nom propre, les spécialistes distinguent deux points de vue: il ya ceux qui s'intéressent aux critères qui renvoient à la forme morphosyntaxique et ceux qui préfèrent aborder ce concept du point de vue sémantique.

1.1.2. Les critères formels et morphosyntaxiques

Selon ce critère, le nom propre constitue une unité linguistique rigide qui commence par une majuscule et qui ne s'accorde pas. Ce critère de délimitation du nom propre par la majuscule peut s'avérer

(1) J.-L. Vaxelaire, **Les noms propres : une analyse lexicologique et historique**, Honoré Champion, Paris, 2005, p.63.

parfois utile dans les cas de traitement automatique des textes ou le cas des analyseurs syntaxiques.

Toutefois, cette définition reste insuffisante et trop superficielle pour cerner ce concept puis que un nombre important de noms propres sont dépourvus de la majuscule (le cas de la métonymie exemples : poubelle, mégère). Par ailleurs, cet usage de la majuscule ne peut concerner que les langues latines tandis que dans les autres langues à l'instar de l'arabe ou du mandarin par exemple, il n'existe pas de typographie propre au nom propre. Il faut noter également que, dans quelques emplois des noms communs, on retrouve cet usage de la majuscule (selon l'emploi individuel : au début des phrases,...).

Quant à la question d'invariabilité, nous pouvons rappeler que dans certains cas, le nom propre peut recevoir la marque du pluriel tout comme le nom commun tels: une dizaine de Picassos, les Wisigoths, les Bourbons, les Bonaparts¹⁰,... Vaxelaire note à ce propos qu' « *Il n'existe pourtant pas de critère formel permettant de distinguer efficacement tous les noms propres des noms communs. La majuscule, qui est souvent évoquée, est non seulement un signe intransposable à l'oral, mais n'existe pas hors des alphabets européens. Elle repose généralement sur une idée de valorisation qui n'est en rien linguistique : il ne s'agit que d'une réification graphique du préjugé dominant* »⁽²⁾.

1.2. Les critères sémantiques

Le besoin incessant de cerner la notion du nom propre va amener les théoriciens à soulever le problème du sens que cette unité pourrait charrier. Et puisqu'il est question de signe linguistique, il faut chercher à savoir si son signifiant a-t-il un autre signifié que lui-même? A-t-il un référent? Peut-on expliquer le sens du nom propre d'une personne par une définition?

(2) J.-L.VAXELAIRE, **Ontologie et déontologie en linguistique : le cas des noms propres** », in *Texto!* avril 2007, vol. XII, n°2, p. 7.

Les logiciens ont été les premiers à chercher les réponses à ces questionnements notamment avec les travaux de John Stuart Mill (Logique, 1843) sur la «*référentialité directe*» du nom propre et la possibilité de renvoyer directement à un objet sans le truchement d'une signification. Les partisans du courant descriptiviste avec notamment Friedrich Frege (Sens et dénotation, 1896) et Bertrand Russell (Sur la dénotation, 1905) pensent que le nom propre peut être associé à plusieurs descriptions.

A la suite de Wittgenstein, S. Kripke ⁽³⁾ reprend la notion de «la référence directe» entre un individu et le nom qu'il porte. C. Lévi - Strauss, quant à lui par le de classement des personnes dans des systèmes de noms propres semblable s aux taxinomies animales ou végétales:« *On ne nomme donc jamais: on classe l'autre, si le nom qu'on lui donne est fonction des caractères qu'il a, ou on se classe soi-même si, se croyant dispensé de suivre une règle, on nomme l'autre —librement :c'est -à-dire en fonction des caractères qu'on a. Et, le plus souvent, on fait les deux choses à la fois*»⁽⁴⁾.

Parmi les conceptions les plus récentes de cette notion, S. Leroy donne l'explication suivante:« *Le nom propre, comme on a tenté de le montrer tout au long de ces pages, reste donc un objet linguistique particulier, au statut essentiellement double (...) On a donc recours à un groupe de critères hétéroclites, dont aucun n'est nécessaire et suffisant ; il en résulte un flou indéniable de catégorie, un imparfait avec lequel il faut néanmoins composer.*»⁽⁵⁾.

Il serait donc nécessaire de composer avec ces différents critères définitoires si on veut aborder le nom propre. Dans le cas de notre corpus, il s'agira pour nous d'aborder la classe des anthroponymes à

(3) Saul Kripke, **La Logique des noms propres**, Minuit, Paris, 1972.

(4) C. Lévi-Strauss, **La Pensée Sauvage**, Plon, Paris, 1962, p.240.

(5) J.-L. Vaxelaire, **Les noms propres: une analyse lexicologique et historique**, Honoré Champion, Paris, 2005, p. 125.

travers des périodes différentes et essayer de comprendre les facteurs sous-jacent leur attribution.

2. Analyse du corpus

L’analyse des données obtenues du dépouillement des questionnaires recueillis nous a permis de classer les prénoms dans la région de Bouira en fonction deux catégories qui sont l’origine l’algérienne, l’origine étrangère. Les tableaux suivants représentent les différents prénoms choisis dans cette région :

Tableau n°01: Les filles de moins de 15ans

N°	Prénom d’origine algérienne		Prénom d’origine étrangère	
	Arabe	Berbère	Orientale	Occidentale
	HOUDA03	MAISSA3	LINA04	ANAIS10
01	FATNA01	MASSILVA4	CHAIMAA	LYNDA10
02	KENZA5	DIHIA03	KHAOULA03	KATIA08
03	BAYA02	THANINA5	ILHAM	CYLINE05
04	KARIMA8	THASSEDA3	MAROUA06	LITESSIA04
05	AMINA10	TILLELI3	MANEL06	MARIA07
06	SMINA01	LYLA05	DONIA	KAMELIA04
07		MASSISSILIA03	LAMIA10	LOUDMILA04
08			Racha10	RACHEL02
09			SELMA06	MARIA10
10			OUIAM02	MAYA8
11			DOUA7	SARAH10
12			LOUBNA3	SABINE06
13			WISSAL3	LEA06
14			NESRINE06	SONIA05
15			HADIL04	DINA05
16			RANIM04	AGNES03

Tableau n°02:Les garçons de moins de15ans

N°	Prénom d’origine algérienne		Prénom d’origine étrangère	
	Berbère	Arabe	Orientale	Occidentale

01	AMAYAS10	MOHAMED06	Adam10	Yann10
02	GHILAS10	ISMAIL08	ANIS10	Samy15
03	AMENAY08	TOUFIK06	ALAA08	Skander08
04	YOUBA06	Samir06	Hamza12	
05	AKSYL10	Omar06	WASSIM08	
06	Gaya08		YANIS12	
07	SYPHAX06		MOHAMEDRIADH09	
08			MOHAMEDHANI	
09			MOHAMEDISLAM	
10			MOHAMEDALLAEDDINE	

Tableau n°03:Les filles de 16 à 25 ans

N°	Prénom d'origine algérienne		Prénom d'origine étrangère	
	Berbère	Arabe	Orientale	Occidentale
01	Kahina05	Salima	KAWTHER	KATIA
02	Thanina03	NourELHOUDA	KHADIDJA	LIZA
03	Frerroudja01	RAZIKA	KHAOULA	LYDIA
04	Dihia	SOUAD	LEILA	MAISSA
05	LILLIA	LAMIA	CHAHRAZED	MARIA
06		MERIEM	CHAIMA	MAYA
07		ZINA	ABIR	MELISSA
08		ZAHRA	SOUHIER	SARAH
09			IBTISSAM	SONIA
10			Lyna	CYLINE

Tableau n°04:Les garçons de 16 à 25ans

N°	Prénom d'origine algérienne		Prénom d'origine étrangère	
	Berbère	Arabe	Orientale	Occidentale
01	YOUBA09	TOUFIK10	IYAD	SAMY
02	JUGURTHA09	HASSAN03	RAYAN	SKANDER
03	MASSINISSA08	SOFIANE05	ANESSE	YANN
04	AKSIL10	ANTAR01	MOUNTASSERBILLAH	
05	AMAYAS07	KHALDOUN02	RAMY4	
06	AGHILAS06	SALIM06	ALAA3	
07	HAMOU02	BILLAL06	OUSSAMA	

08		SAMIR6	HOUSSAM	
09		KARIM5	ABDELLAH06	
10		LYES4	ABDELGHANI07	
11		RACHID8	AIMAD6	
12			Abdelmallek8	
13			BADREDDINE5	
14			YANIS10	
15			ABDERRAOUF06	

Tableaun°05:Les hommes de 45ans

Prénom d’origine algérienne	Prénom d’origine étrangère	
Berbère/Arabe	Orientale	Occidentale
MOHAMED15- Belkacem06- MOHAND04ALI07- Boualem05Oulaid02- Essaid03Hakim04- Idir5-Smail07–Kada03- Ferhat02ACHOUR07- Ahmed08Djeloul5- Said10-Amar06- Kamel08-Aissa08- Brahim05-Madjid06	ADEL06Abdenmour04 BILAL06ZAKARIA03 FARES04NABIL05 RIADH01ABDENNOUR06 ABDERRAHMAN07ABDELLAH6 ABDELKADER08	

Tableau n°06:Les femmes de plus de 45ans

Prénom d’origine algérienne	Prénom d’origine étrangère	
Berbère/Arabe	Oriental	Occidental
DJEDJIGA06DJAZIRA01 FADHILA01LAMIA FERROUDJASADIA ZAHOUA01SEKOURA ZOHRA03SAMRA01 YASMINA5DRIFA02 HALIMA02OUIZA02 TASSADIT07SMINA01 FATIMA10	SAFAA SAMIRA SOUAD Nabila03 OUAFA FAIZA ZINEB	

De ces tableaux, plusieurs remarques sont à soulever concernant les différentes classifications et que nous exposerons

à travers ces facteurs que nous estimons essentiels par rapport aux choix des prénoms. Ces facteurs sont les suivants:

2.1. Confirmation de soi et revendication identitaire

Dans les pays de l'Afrique du nord, les prénoms à consonance berbère ont subi des ajustements imposés au fil des siècles après l'islamisation puis l'arabisation forcée des territoires, des rites et des noms. Selon le rituel musulman, il est recommandé aux nouveaux convertis d'adopter de nouveaux prénoms issus de la tradition musulmane et de laisser leurs anciennes dénominations notamment celles qui renvoient à des divinités déchues par l'islam. D'ailleurs, cette tradition est toujours d'actualité, nous pouvons citer quelques cas de célébrités mondiales qui ont procédé au changement de nom à l'instar du footballeur Franck Ribéry devenu Bilal Yusuf Mohammed (converti en février 2006), l'acteur égyptien Omar Sharif de son vrai nom Michel Dimitri Shalhoub convertien 1955 ou le Boxeur Muhammad Ali convertien 1965 et né sous le nom de Cassius Marcellus Clay, Jr.

Par ailleurs, ce processus d'arabisation massive a engendré un déclasserment des choix anthroponymiques berbères au profit de nouveaux prénoms qui renvoient à d'autres lieux de référence inspirés de l'islam.

Ainsi, ces prénoms arabo-musulman sont été intégrés et puis adaptés à la langue berbère : de Mohamed, on un de ses dérivés M'hamed, Mohand, Hend ou Mahmoud,...

D'autres prénoms sont dérivés des noms communs arabes auxquels on a ajouté des affixes berbères comme Arezki, Boussad, Essaid,...ou l'arabisation de noms berbères en ajoutant la voyelle marquant le féminin pour les prénoms Sekoura au lieu de Tassekurt, Djidjiga au lieu de Tagedjigt, etc.

Sous prétexte de préserver l'héritage traditionnel de l'influence étrangère, des textes de lois, des nomenclatures ont été amendés et

réajustés selon les conjonctures sociopolitiques et ce, depuis l'indépendance de l'Algérie. Ces lois⁽⁶⁾ interdisent aux parents de choisir pour leurs enfants des prénoms qui ne soient pas de consonance algérienne ou qui ne soient pas consacré par l'usage et la tradition. Ce n'est qu'après les années 1980 que des ethnonymes à caractère revendicatif, ceux des rois, des guerriers et des grands symboles de l'histoire des berbères (Massinissa, Jugurtha, Dihia,...) ont refait surface notamment en Kabylie.

Dans notre corpus, nous notons que ce mode de revendication identitaire par le biais de l'anthroponymie est bien adapté par un bon nombre de parents tels Jugurtha, Massinissa, Takfarinas, Aksil, Syphax, Gaya, Tinhinan, Dihia, etc. Les informateurs concernés par ce mode de diffusion sont les sujets ayant moins de 45 ans. Les facteurs sociopolitiques notamment les événements du printemps noir de 2001 ont favorisé ce type d'orientation anthroponymique, Soraya Hadjarab précise à ce propos qu'il s'agit d'une *« autre manière de revendiquer son appartenance berbère avec fierté et lutter avec détermination pour la pérennité d'une civilisation ancestrale. Aussi, une certaine forme dévalorisation de l'enfant remplie par la symbolique que représentent des ethnonymes...renvoyant à une époque glorieuse de l'Afrique du nord »*⁽⁷⁾.

D'autres prénoms à consonance berbère mais qui ne renvoient pas aux rois de l'antiquité deviennent de plus attrayants pour les jeunes couples notamment, nous citons les prénoms Amayas, Amenay, Ghilas,...

(6) Parmi ces lois, nous pouvons citer cet exemple du code civil : « Les prénoms sont choisis par le père, la mère ou, en leur absence, par le déclarant. Les prénoms doivent être de consonance algérienne ; il peut en être autrement pour les enfants nés de parents appartenant à une confession non musulmane. Sont interdits tous les prénoms autres que ceux consacrés par l'usage ou par la tradition » (art. 64), Ordonnance n° 70-20 du 19 février 1970.

(7) S. Hadjarab, **De l'hétérogénéité anthroponymique à Batna : le signe d'un malaise identitaire, In Le prénom en Algérie : un enjeu identitaire et idéologique**, Les cahiers du Sladd, Constantine, 129-152

La forte présence de ces anthroponymes depuis quelques décennies est une forme de manifestation de soi et une réplique aux politiques de discrimination et d'exclusion ethniques. A. Boualili précise que : *«Le discours politique ne tient compte que de l'opposition langue nationale et langue étrangère. Cette opposition va exclure pendant longtemps les langues maternelles. Cette exclusion va se manifester entre autres dans leur absence totale du domaine public : médias, école, dénomination, toponymie, etc. L'onomastique de façon générale et la toponymie en particulier vont refléter cette tendance à l'unilinguisme dans une volonté politique (administrative?) d'arabiser par exemple les noms de personnes et les noms de lieux »*⁽⁸⁾.

2.2. L'influence religieuse

L'influence de la religion dans le processus de dénomination a toujours été présente en Algérie et ce depuis l'arrivée de l'islam sur cette terre. En effet, la coexistence des deux cultures sur le même sol a fait engendrer des particularités régionales dans le domaine de l'onomastique. Ainsi, les parents choisissaient des prénoms pour leurs enfants qui conciliaient les deux cultures en présence.

Durant les années 1990, avec la recrudescence des courants et partis islamistes, une grande partie des algériens s'est mise à imiter et à importer des modes de vie du Moyen-Orient ou de l'Afghanistan. Ce mouvement n'est passé sans laisser de traces sur les traditions onomastiques locales. Ainsi, de nouveaux prénoms viennent se substituer à ceux que les algériens ont toujours portés. Les prénoms théophores sans préfixe tels Hamid, Nacer, Madjid sont devenus bannis pour laisser la place à d'autres comme Aya Errahman, Almountasir Billah, Mosaab, Quosai, Douaa, Loqman,...En

(8)A. Boualili, **Noms propres de territoires algériens : lieux de revendications et de conflits géoculturels, sociohistoriques et linguistiques**, Revue sciences humaines, n°46, Décembre 2016, Vol B, pp169-184.

s'attaquant à ces dénominations à consonance algérienne c'est tout le monde de référence que représente l'identité même de l'algérien qui risquaient d'être effacée.

Durant les dernières années, la présence de prénoms à tendance religieuse n'est plus aussi ostentatoire qu'elle a été durant les années 1990. Ainsi, les données recueillies dans notre corpus font état d'une baisse d'attraction des parents envers ces anthroponymes relativement déclassés au profit d'autres prénoms qui sont de plus en plus en vogue.

Ainsi, dans la catégorie des moins de quinze ans, ce sont beaucoup plus les prénoms à consonance occidentale ou universel qui détiennent la grande part tels Samy, Yann, Adam, ...alors que les noms théophores ou des prophètes se trouvent plutôt employés en tant que partie d'un prénom composé : Abderrahmane Riad, Mohamed Anis, ...

La société algérienne moderne semble de plus en plus détachée de ce devoir envers la famille en faisant revivre les prénoms de ceux qui ont disparu. Ainsi, le choix du prénom est motivé par la volonté du recours à l'universalité.

2.3. Pourquoi les prénoms composés?

Les prénoms composés que nous avons relevés dans notre corpus peuvent être répartis en trois catégories : les prénoms théophores qui sont formés du préfixe «abd» suivi de l'un des 99 noms théophores comme Abderrahmane, Abdelkader et comme les prénoms qui sont suivis du suffixe (Eddine) : Chemseddine, Zinedine. Il convient aussi de signaler que le nombre des prénoms de cette classe a baissé chez les jeunes de moins de 15ans.

Par ailleurs, nous relevons d'autres types de prénoms composés à la base du prénom Mohamed suivi des prénoms Haithem, Rédha, Wassim, Aymen, Hani, Anis, etc. Les prénoms composés formés à la base de la variante berbérophone Mohand pour les cas de Mohand-Chérif, Mohand-Laid, Mohand-Tahar,...appartiennent à la catégorie d'âge de plus de 20 ans. Il est à signaler que le mode de diffusion de

ce type de prénoms s'est raréfié ces dernières années hormis les cas où l'on cherche à honorer la mémoire d'un aïeul disparu.

Toutefois, nous avons remarqué un usage de prénoms composés formés parfois de façon aléatoire, quand les deux parties du prénom ne se complètent ni sur le plan formel ni sur le plan sémantique tels Mohamed-Haithem, Maria-Fatma, Aymen-Abdellah, Hind-Melissa.

Chez les filles aussi, nous avons des prénoms composés, formés de deux prénoms détachés tels : Qatar-Ennada, Dina-Yasmine, Asma-Nada, Aya-Errahahmane, Ouafa-Ahlem, ...

Tableau n°07 : Les prénoms composés

Prénom d'origine algérienne	Prénom d'origine étrangère (Orientale)
NOURELHOUDA	MOHAMEDISLAM
HINDMELISSA	MOHAMEDALLAEDDINE
NOURELHOUDA	MOHAMEDANIS
OUAFAAHLEM	MOHAMMEDZAKARIA
FATNAAZIZA	ABDERRAHMANERAMY
AYETERRAHMANE	ABDELKADIR
NOURELHOUDA	ABDERRAHIM
HINDMELISSA	ABDERRAOUF
NOURELHOUDA	MOHAMMEDHAITHAM
QatarNada	MOHANDLAID
FATMAZAHRA	MAHDIZIRI
MARIAFATMA	MOHAMEDHANI
ASMANADA	MOHAMEDWASSIM

3. Que reste-il des traditions anthroponymiques algériennes?

Les prénoms d'origine algérienne deviennent de plus en plus rares chez la génération actuelle des parents. En effet, ces derniers s'éloignent de plus en plus des anciennes traditions anthroponymiques

qui consistaient à faire revivre les prénoms des proches disparus. Selon SINI, *«C'était dans la logique de la transmission intergénérationnelle du patrimoine immatériel que de reproduire le prénom, généralement, du grand-père paternel dans le souci de préserver sa mémoire et dans l'espoir que le nouveau-né hérite de ses qualités physiques et morales»*⁽⁹⁾.

Lorsque le premier nouveau-né dans la famille est un garçon, les parents optent pour les prénoms Mohamed, Rabah, Said (Arezki, Mokrane, Marzouk, Mohand, Mhamed dans la société kabyle).

Dans la tradition anthroponymique kabyle, les mamans ayant perdu plusieurs garçons à la naissance ou quelques jours, mois ou années plus tard, choisissaient les prénoms Arav, Akli (esclave, serviteur) ou Laifa (écœurant) pour que la mort les épargne. Et quand les mamans donnent naissance à des filles à chaque fois, les vieilles traditions onomastiques recommandent d'attribuer les prénoms Tekfa / Tokfa, Barkahoum, Ouahchia.

Seuls 15/250 de nos informateurs ont confirmé avoir dans la famille des attributions de prénoms effectuées selon ce mode traditionnel. La plupart des parents ne sont plus concernés par la sauvegarde de ce legs anthroponymique. Ils adoptent leurs choix en fonction des intérêts de leurs enfants en vue d'une meilleure intégration socioprofessionnelle dans l'avenir.

Les nouveaux modes de diffusion des prénoms dans la société algérienne moderne semblent de plus en plus motivés par la quête de l'originalité. Avec l'invasion des écrans de télé par les feuillets turcs doublés en arabe libanais et syriens, les orientations en matière de dénomination notamment des filles est très remarquable, nous citons : Chaima, Maroua, Dounia, Racha Ouïam, Douaa, Wissal, Hadil, Ranime, Khaoula, etc. A cela, s'ajoute les prénoms occidentaux, pour

(9) C. Sini, **Les procédés traditionnels d'attribution de prénoms à l'épreuve des mutations sociolinguistiques à Tizi-Ouzou** In **Le prénom en Algérie : un enjeu identitaire et idéologique**, Les cahiers du Sladd, Constantine, 179-200

les filles surtout à comme Katia, Cyline, Letissia, Maria, Kamélia, Loudmila, Rachel, Léa, Dina, Agnès,.. Pour les prénoms des garçons le choix des prénoms occidentaux est si faible et se limite dans notre corpus à Samy et Yann.

Conclusion

Au final, il conviendrait de dire que cette analyse des prénoms dans la région de Bouira nous a révélé que les motivations qui déterminent les choix anthroponymiques des parents sont hétérogènes et suivent relativement dans la plupart des cas la logique de l'environnement social immédiat.

Les différentes catégories analysées en fonction de l'âge des dénommés nous a fourni de nouvelles orientations pour les générations montantes. Ainsi, on retrouve chez les filles un capital anthroponymique plus varié que celui accordé aux garçons. Par ailleurs, les facteurs sociopolitiques déterminent de façon relative les choix des prénoms.

Les parents se sont imposés comme unique instance de dénomination des nouveau-nés loin des considérations héritées de la tradition anthroponymique ancestrale.

Et puisque le prénom doit accompagner son porteur durant toute sa vie, autant lui attribuer un qui pourra lui permettre une meilleure insertion et intégration sociale selon l'orientation choisie par les parents.

De ce fait, de nouvelles tendances de diffusion des prénoms se sont installées en Algérie et font que les parents ne puisent plus dans les terroirs locaux mais plutôt s'orientent vers des choix occidentaux ou orientaux et parfois même ils choisissent des prénoms qui sont bien synchronisés avec des sonorités rythmées capables de charmer, d'attirer et de donner de la valeur et du respect à son porteur.

Bibliographie

- Ahmed Boualili, **Noms propres de territoires algériens : lieux de revendications et de conflits géoculturels, sociohistoriques et linguistiques**, Revue sciences humaines, n°46, Décembre 2016, Vol B, pp169-184.
- Soraya Hadjarab, **De l'hétérogénéité anthroponymique à Batna : le signe d'un malaise identitaire**, In **Le prénom en Algérie : un enjeu identitaire et idéologique**, Les cahiers du Sladd, Constantine, 129-152.
- Saul Kripke, **La Logique des noms propres**, Minuit, Paris, 1972.
- Sara Leroy, **Le Nom propre en français**, Ophrys, Paris, 2004.
- Claude Lévi-Strauss, **La Pensée Sauvage**, Plon, Paris, 1962
- Chérif Sini, **Les procédés traditionnels d'attribution de prénoms à l'épreuve des mutations sociolinguistiques à Tizi-Ouzou** In **Le prénom en Algérie : un enjeu identitaire et idéologique**, Les cahiers du Sladd, Constantine, 179-200
- Jean Louis Vaxelaire, **Les noms propres : une analyse lexicologique et historique**, Honoré Champion, Paris, 2005.
- Jean-Louis VAXELAIRE , « **Ontologie et déontologie en linguistique : le cas des noms propres** », in **Texto!** avril 2007, vol. XII, n°2, p. 1 - 16,